

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D210930-03

L'an deux mille vingt-et-un, le 30 septembre, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2021

Présents : Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Florian MARTIN, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Hélène BOULAS (procuration à Vincent CAUSSE), Laetitia CHALLANCIN (procuration à Olivier ROCHAS), Carole De JOUX (procuration à Alain TERRAIL), Amélie RAVEL (procuration à Régis MARCEL)

Secrétaire de séance : Marie-Jo JEAN, assistée de Lionel GALLIANO, directeur général des services

OBJET : Domaine – Acquisition de terrain pour les jardins partagés

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29,
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
Vu la proposition des consorts FERNANDEZ, propriétaires de la parcelle ZT 42

Considérant que la municipalité a pour projet de créer des jardins partagés,
Considérant que la commune a la possibilité d'acquérir la parcelle cadastrée ZT42.
Considérant que cette parcelle d'une contenance de 9940 m² est contigüe aux parcelles ZT43, 44 et 84 qui appartiennent à la commune,
Considérant l'offre d'achat formulée auprès du propriétaire pour un montant de 9000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve le projet d'acquisition la parcelle cadastrée ZT42 au prix de 9000 euros
- approuve la prise en charge des frais afférents par la commune
- autorise le maire, ou son représentant dûment autorisé, à signer tous actes afférents.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	19
Conseillers-ères représenté-e-s	4
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 30 septembre 2021

Le maire, Olivier ROCHAS